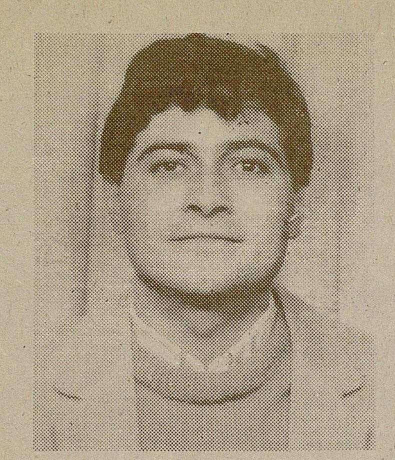
ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE 16 MARS 1986



DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

LISTE DU MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS CONDUITE PAR

Michel Baudet

30 ans, instituteur

CINQ ANS APRÈS 1981, OÙ EN EST-ON DANS NOTRE DÉPARTEMENT ?

Michel Baudet, instituteur : « Il y a plus de 27 000 chômeurs dans notre département. 434 licenciements ont été autorisés à l'usine Peugeot de Périgny par le gouvernement, près de 200 à la SSCM de Surgères, d'autres sont en préparation. Il y avait une solution pour les travailleurs : voter une loi interdisant les licenciements.

65 classes ont été fermées à la rentrée scolaire. Il y avait une solution : abroger toutes les lois anti-laïques.

Ce sont tous les acquis sociaux qui sont remis en cause : le droit à la santé, le droit à l'emploi, le droit à l'instruction.

De l'ouvrier licencié au petit paysan contraint d'abandonner sa terre, de l'employé au petit artisan, des jeunes livrés aux TUC sans avenir (plus de 2 000 dans notre département), aux retraités et aux familles menacées de coupures de gaz, d'électricité et d'expulsion, c'est toute la population laborieuse qui se trouve touchée dans ses conditions d'existence. »

CE N'EST PAS AVEC CETTE POLITIQUE DE DROITE QU'ON PEUT BATTRE LA DROITE

Hélène Montzamir, candidate aux élections cantonales de mars 1985, mère de famille : « Les vrais responsables de cette situation, ce sont ceux que nous avons élus, ce sont les députés PS et PCF qui étaient censés défendre nos intérêts. Ils n'ont pas voté la loi sociale pour nous protéger. Ils ont refusé de voter l'article 17 de la loi Quilliot, qui prévoyait le moratoire des dettes de loyer pour les plus démunis. M. Crépeau, Mme Chaigneau, M. Beix, M. Marchand, ne nous ont pas écoutés, ils n'ont pas respecté la démocratie. Ce sont eux qui préparent le retour de la droite. »

ALORS QUELLE ISSUE ?

Jean-François Malterre, professeur de LEP de Surgères, candidat aux élections cantonales de mars 1985 : « En juillet dernier, j'étais avec la population unie de Surgères en manifestation devant la préfecture pour exiger l'annulation de tous les licenciements prévus à la SSCM. Le 20 septembre dernier, il y a eu, à Surgères, grève dans l'unité des travailleurs et des organisations. Avec les enseignants, j'étais en grève à leur côté. En me présentant sur la liste du MPPT, je ne crie pas : *"Au secours, la droite revient !"*, je demande au contraire à celles et à ceux que l'abstention tenterait et qui ne font plus confiance à la gauche traditionnelle de voter pour la liste MPPT. »

VOTER POUR LA LISTE MPPT CONDUITE PAR MICHEL BAUDET,

— c'est voter pour faire prévaloir les solutions de la démocratie et du mouvement ouvrier ;

— c'est voter pour constituer ensemble l'unité des travailleurs et des organisations indispensable pour défendre nos intérêts et nos acquis ;

— c'est voter pour des candidats respectueux du mandat qui leur est confié.

VOTEZ POUR LA LISTE MPPT CONDUITE PAR MICHEL BAUDET, INSTITUTEUR

Michel BAUDET, 30 ans, instituteur • **Hélène MONTZAMIR**, 45 ans, sans profession • **Jean-Paul MICHEL**, 40 ans, peintre dans le carénage • **Jean-François MALTERRE**, 37 ans, enseignant • **Gérard MORIN**, 42 ans, instituteur spécialisé • **Josette PENNETIER**, 40 ans, infirmière • **Bluette PERAUDEAU**, 43 ans, agent municipal.

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote. Les bulletins vous seront fournis au bureau de vote.

Imp. PIE

Vu les candidats.



LISTE DU MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS

ELUS en 1981 contre le pouvoir antisocial et antidémocratique des capitalistes, les députés PS et PCF ont violé le mandat majoritaire que vous leur avez confié. La droite talonnée par l'extrême-droite peut se permettre aujourd'hui de prétendre reprendre le pouvoir.

Trois millions de chômeurs : leur nombre a doublé depuis 1981. Baisse du pouvoir d'achat des travailleurs salariés. Baisse des revenus des petits agriculteurs. Règlements judiciaires, mises en liquidation qui frappent en cascade les artisans et les petits commerçants, victimes indirectes des restructurations et des redéploiements.

Voilà le triste bilan de la politique d'austérité qui, au nom d'un « socialisme » de pacotille, a été imposée au pays en 1982 par Jacques Delors et le gouvernement Mitterrand-Mauroy-Fiterman.

Les dirigeants du PCF qui, pour des raisons d'alignement international, ont quitté en juillet 1984 le gouvernement, ne disent pas davantage la vérité : ils veulent aujourd'hui, en conduisant une politique de division, faire oublier qu'ils ont soutenu et cautionné les plans d'austérité, comme ministres et députés, au même titre que les dirigeants du PS.

Nous, militants de toutes origines du mouvement ouvrier et démocratique, syndicalistes, jeunes, avons décidé de vous appeler à reconstituer **une nouvelle représentation populaire et ouvrière, un authentique parti ouvrier indépendant, un rassemblement démocratique des travailleurs,** en constituant le **Mouvement pour un parti des travailleurs**. C'est pourquoi nous présentons à vos suffrages des listes de notre Mouvement dans toute la France.

DEFENDRE LES ACQUIS SOCIAUX

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter contre la remise en cause des acquis sociaux en matière de durée du travail, de repos hebdomadaire, de congés, contre le démantèlement du Code du travail, contre la flexibilité réclamée par le CNPF, contre les TUC et pour un véritable emploi pour les jeunes. Nous vous disons : **n'attendez quelque chose de valable que de vous-mêmes et de l'unité :** les intérêts des capitalistes et les vôtres sont diamétralement opposés.

Le MPPT défendra la Sécurité sociale, les régimes de retraites, ainsi que les mutuelles. Le MPPT exige l'abrogation des lois antilaïques et de toutes les mesures prises par Savary-Chevènement qui livrent l'école publique de plus en plus démantelée aux groupes de pression les plus divers, qu'ils soient politiques ou religieux.

Le MPPT dénonce la politique de baisse des revenus agricoles, l'institution des quotas laitiers et toutes les mesures contre les petits et moyens paysans, décidées à Bruxelles par tous les gouvernements du Marché commun, qui, alors qu'il serait possible de construire une véritable Europe, s'attaquent à la paysannerie, à la sidérurgie, aux mines, au textile... Le MPPT exige la garantie d'un revenu décent pour tous les paysans, tous les travailleurs.

Le MPPT dénonce la décentralisation et les atteintes portées au statut de la fonction publique, qui remettent en cause à la fois les droits et garanties des fonctionnaires et l'égalité des citoyens devant le service public.

Le MPPT revendique le respect et l'égalité des droits pour les travailleurs immigrés qui, comme les travailleurs français, supportent les mêmes méfaits de la crise capitaliste.

POUR LA DEMOCRATIE

Malgré les artifices trompeurs des indices manipulés, la majorité d'aujourd'hui et celle d'hier, soucieuses de cohabiter, n'en finissent pas de louer les vertus de la rigueur. Mitterrand, qui dénonçait naguère la Constitution gaulliste, l'utilise depuis 1981, avec ses institutions antidémocratiques taillées sur mesure, contre les intérêts populaires. Le pays, avec ces institutions antidémocratiques, s'enfonce dans la crise politique.

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter pour une véritable démocratie, barrage à toutes les aventures totalitaires. Ils dénoncent en particulier toutes les tentatives d'aliéner l'indépendance des organisations syndicales ; le fonctionnement de la démocratie, **dont le contenu sera défini par le peuple souverain,** nécessite une séparation des pouvoirs. Quelle que soit la forme de l'Etat, l'indépendance réciproque des partis politiques et des syndicats est la condition fondamentale de toute avancée réelle vers le socialisme.

Alors, vous qui voulez que les choses changent, vous avez les moyens, par votre unité, d'affirmer votre volonté de faire respecter vous-mêmes le mandat du peuple.

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DU MPPT

La campagne électorale du MPPT a été financée intégralement par la seule contribution militante et la diffusion de son hebdomadaire *Informations ouvrières*.

MPPT, 35, boulevard de Strasbourg 75010 Paris Tél. : (1) 48 24 07 57